

Conseil d'arrondissement du 14^e du 22/05/2018

Question Écrite à la Maire de Paris

déposée par le groupe PCF

Concernant les conditions de travail des agents du musée des catacombes

Considérant que l'établissement public « Paris Musées » réunit désormais les 14 musées municipaux et les services mutualisés en charge de la gestion, de la production des expositions et des événements culturels, dont la gestion du site « les catacombes »

Considérant que les agents travaillant aux « Catacombes » sont affectés à l'accueil des visiteurs, la vente des billets, l'inspection des sacs ou encore la surveillance des galeries, et travaillent sur un site sensible, accueillant 550.000 visiteurs annuels, sa particularité est qu'il est souterrain, ces agents touchent une prime, dite « ossuaire », de 60 euros mois, qui n'est pas révisée depuis plusieurs années.

Considérant que ces agents demandent la réévaluation de la dite prime à hauteur de 200 euros par mois, pour tenir compte des heures passées sous terre, ainsi que des problèmes de sous-effectifs que les Catacombes partagent avec d'autres musées parisiens.

Considérant la détérioration des conditions de travail, le manque d'effectifs et les défaillances en termes de sécurité dans le cadre de Vigie Pirate, ainsi que la gestion de files d'attente toujours imposantes, le personnel de ce site mène un mouvement de grève.

Considérant que des négociations sont en cours avec Paris Musée, et les représentants du personnel.

Sur proposition du groupe PCF, le Conseil d'arrondissement du 14^e demande à Mme La Maire de Paris, ainsi qu'à son 1^{er} adjoint en charge de la Culture Mr Bruno Julliard, Président du Conseil d'Administration de Paris-Musée, d'informer le Conseil d'arrondissement des discussions en cours et de garantir que toute l'attention nécessaire est apportée aux revendications du personnel des Catacombes.